

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Jean SARASOLA	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Anne BARBET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante d'	Yves TOURAINÉ

Excusés : Marie ECHEPARE, Henri GIMENEZ, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE

RAPPORT N° 131219-23-DIV

ACQUISITION DE MATERIEL ET TRAVAUX DIVERS

M. MINJUZAN expose :

Restauration scolaire

Il est prévu de procéder à des travaux d'amélioration du traitement d'eau par l'installation d'un adoucisseur, pour un montant de 1 094.00 € HT, soit 1 308.42 € TTC.

De plus, des rayonnages vont être achetés afin de compléter le rangement dans la réserve pour un montant de 531.30 € HT, soit 635.43 € TTC, ainsi qu'une balance inox pour 416.00 € HT, soit 497.51 € TTC.

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Annexe de la Restauration Scolaire 2013, section investissement.

Piscine

La caisse enregistreuse de la piscine, acquise il y a 17 ans, n'est plus adaptée à nos différentes requêtes notamment au niveau de la régie, et il n'existe plus, en outre, de pièces pour sa réparation. Par ailleurs, en termes de paiement, nous souhaiterions permettre à nos usagers de pouvoir dorénavant recourir au paiement par carte bancaire, ce qui est actuellement impossible avec le matériel en place.

Aussi, une consultation a été lancée et nous pourrions faire l'acquisition de ce matériel auprès de l'entreprise J.D.C pour un montant de 5 805.86 € TTC

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Général à l'opération Piscine.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les dépenses correspondantes
- **VOTE** les crédits nécessaires à la réalisation de ces acquisitions de matériels
- **ADOPTE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 décembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT